DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON
COMMUNE DE MARCILLAC-VALLON

ARRÊTÉ MUNICIPAL **N° 2026/136**

Autorisation d'utiliser ponctuellement le domaine public « chemin de Momèche »

Travaux d'abattage d'arbre aux abords de la parcelle B 405 - Entreprise d'élagage M. Vincent ANDRIEU

LE MAIRE DE MARCILLAC-VALLON,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code de la Voirie Routière,
- Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,
- Vu le Code de la Route,
- Vu la demande de M. Vincent ANDRIEU, élagueur à Marcillac-Vallon qui sollicite l'autorisation d'utiliser ponctuellement le domaine public de la voie « chemin de Momèche » dans le cadre de travaux d'abattage d'un tilleul, aux abords de la parcelle B 405, pour une durée d'un jour du 28 au 30 octobre 2026.
- Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale de prescrire les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des usagers ainsi que le bon ordre et la discipline de la circulation et du stationnement sur le domaine public pendant la durée des travaux.

- A R R Ê T E -

Article 1er - **OBJET :**
Une autorisation est délivrée à M. Vincent ANDRIEU, élagueur à Marcillac-Vallon pour utiliser ponctuellement le domaine public de la voie « chemin de Momèche » dans le cadre de travaux d'abattage d'un tilleul, aux abords de la parcelle B 405.

Article 2 - **DURÉE :**
L'autorisation est délivrée à titre précaire et révocable **pour une journée dans la période du 28 au 30 octobre 2026**.

Article 3 - **PRESCRIPTIONS GENERALES :**
Respecter l'affectation du domaine et le droit des riverains.

Article 4 - **PRESCRIPTIONS TECHNIQUES :**
La circulation des véhicules et des piétons pourra être ponctuellement empêchée « chemin de Momèche ».
Le stationnement sera interdit aux abords du chantier.
La signalisation nécessaire sera mise en place par le demandeur.

Article 5 - **EXECUTION :**
M. le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Marcillac est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Marcillac-Vallon, le 26 octobre 2026.

MAIRIE DE MARCILLAC VALLON (Aveyron)

Léon THÉBAULT-MAVIEL,
Maire de Marcillac-Vallon